

ARRÊTÉ DE NUMEROTATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de WAVRIN ;

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU, le Code Pénal ;

VU, le Code de la Route et de la Voirie Routière ;

VU, l'instruction générale sur la circulation routière ;

VU, le permis de construire pour la construction d'un bâtiment à usage de commerce en Rdc et de logement à l'étage référencé sous le numéro PC 059 653 19 M0005 T01 accordé le 12 septembre 2020 ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant qu'il convient de définir une nouvelle numérotation de voirie ;

ARRÊTE

Article 1 : Le numérotage de la rue Roger Salengro est alterné (numéros pairs et impairs)

Article 2 : La construction est située à la suite de locaux numérotés 2A, 2B et d'un garage, celui-ci portera le n°2D pour le commerce et 2E pour le logement

Article 3 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Article 4 : Aucun numérotage n'est admis que celui prévu au présent règlement. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale

Article 5 : M.M les agents de Police Municipale et agents assermentés, habilités à constater les contraventions à la Police de la circulation routière, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles.

Article 6 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille
- Le service du Cadastre
- Le Directeur de la Poste
- La Brigade de Gendarmerie d'Hallennes lez Haubourdin
- La Caserne des Sapeurs-Pompiers de Santes
- Le Pétitionnaire
- Messieurs les Gardiens de Police Municipale

Fait à Wavrin, le 26/04/2022,
Le Maire, Alain BLONDEAU



Département :
NORD

Commune :
WAVRIN

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF NORD PTGC LILLE
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22
RUE LAVOISIER 59466
59466 LOMME CEDEX
tél. -fax

Section : BA
Feuille : 000 BA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 27/04/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

